

7 FEVRIER 2012 : JOUR DE COLERE

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE D'ACTION ET DE LA REUNION DU CHSCT MINISTERIEL OU LA FARCE SINISTRE DU DIALOGUE SOCIAL ET L'ESCAMOTAGE DE LA MORT DE ROMAIN

Ce fut d'abord et avant tout un jour de grève et de colère, en mémoire de Romain Lecoustre, qui a mis fin à ses jours le 18 janvier dernier, et plus globalement en soutien des agents du ministère victimes des politiques ministérielles (chiffres et baisse d'effectifs) et des agissements de hiérarchies abusives.

Cette grève avait été appelée par l'ensemble des organisations syndicales, qui avaient convié à Paris les agents à un rassemblement et une manifestation de Varenne (Ministère) à Javel (DGT et DAGEMO), lieu où se tenait le CHSCT ministériel.

Les agents ont répondu massivement aux appels à rassemblement : à Paris (près de 600), ainsi que dans de nombreuses régions : 150 à Marseille, 200 à Lyon, 60 à Rennes, 40 à Montpellier, 40 à Toulouse et bien d'autres encore. A Paris des cohortes de pandores armés de pied en cap ont témoigné de la conception du dialogue social de notre patron : 20 cars environ de CRS et gendarmes, matraquages et lacrymos pour les agents qui souhaitaient rentrer dans une salle pour tenir une AG et accessoirement se réchauffer ; ne manquaient plus que les canons à eau ! Bien évidemment, ça n'a fait qu'attiser la colère des collègues dont une cinquantaine, préférant la ruse à la force, ont réussi à s'introduire dans les locaux de la DGT et dans l'enceinte du CHSCTM pour arracher, après de dures palabres l'obtention d'un local, le réfectoire inter-entreprises, pour tenir une AG avec l'ensemble des agents venus à la manif.

Le début de l'AG dans ce même local a d'ailleurs permis la tenue d'échanges directs et très houleux entre les agents et les quatre représentants du ministère siégeant au CHSCTM : Mme Wargon, SG du Ministère des Affaires Sociales, M. Combrexelle, DGT, M. Blondel, Dagemo, et M. Calvez, adjoint du DGT. Les agents ont ainsi pu exprimer leur colère et leur dégoût à la Direction, et ont dans le même temps pu apprécier la vacuité des réponses apportées à leurs questions par la Direction. Pour seule réponse à leur indignation, le Dagemo a reconnu l'existence d'une note qui prévoit le retrait d'1/30^e de salaire pour les agents qui boycotteraient les remontées statistiques. Un moment édifiant !

Parallèlement s'est tenue la réunion du CHSCT ministériel, dont l'ordre du jour comportait deux points essentiels : « Suicide de Romain Lecoustre » ; « Présentation du rapport de la commission d'enquête du CHSM suite au suicide de Luc Béal-Rainaldy »

Nous avons commencé la séance par la remise au Dagemo du recueil national des Doléances recueillies entre le printemps et l'automne derniers (recueil que vous pouvez consulter et télécharger sur le site <http://doleances.libremail.net>) après avoir lu la déclaration intersyndicale annexée à ce compte-rendu.

Puis nous avons quitté la salle, pour une minute de silence en mémoire de Romain, en signifiant à la Direction, toutes organisations syndicales confondues, que nous refusions de partager cette minute de silence en leur compagnie.

Les organisations syndicales sans exception ont demandé que l'Administration reconnaisse immédiatement, sans saisine de la commission de réforme (ce qui est juridiquement possible), la qualification des suicides de Luc et de Romain en accidents imputables au service. Certaines OS ont même signifié clairement qu'à défaut de cette reconnaissance directe, tout dialogue ultérieur serait impossible. La Dagemo, comme si elle confirmait l'impossibilité d'un tel dialogue, a opposé à ces demandes un refus permanent, son seul engagement étant de suivre le vote de cette commission et de laisser le membre de l'Administration qui y siègera se prononcer « en son âme et conscience » !!

Quand on sait que sur le vote de cette même commission, relatif à la tentative de suicide de Romain de juillet dernier, la représentante de l'Administration s'est abstenue (alors qu'elle avait eu connaissance du rapport IGAS !), quand de plus le Dagemo prétend lors de cette réunion de CHSCTM que, grâce à son action, la situation professionnelle de Romain avait été modifiée de façon conséquente (changement de département et de fonctions, un mois avant sa mort), on peut craindre le pire devant de tels sommets de mauvaise foi.

Mais le pire fut atteint lors de l'examen du contexte et des circonstances du suicide de Romain. Malgré les questions multiples posées tout au long de la journée tant par les collègues proches de Romain (présents en qualité d'experts) que par les représentants syndicaux, malgré les interventions répétées sommant la Direction, Secrétariat général, DGT et Dagemo, de se prononcer sur les causes de la mort de Romain (hiérarchie abusive, trop zélée, ou politiques du travail et organisations de travail pathogènes ? Combinaison des deux ? À quels degrés et niveaux ?) afin de dégager les liens existant entre sa mort et ses conditions de travail, les représentants du ministère n'ont eu de cesse de fuir leurs responsabilités, de pratiquer un évitement permanent et désolant de ces questions que tous les collègues se posent aujourd'hui. Rien ne nous aura été épargné : le silence après nos questions, le renvoi obstiné à la commission de réforme, la proposition d'une journée-séminaire et le sempiternel renvoi aux instances locales pour Romain !

Tout au plus, la SG et le Dagemo ont consenti, du bout des lèvres, en tout au plus quelques secondes, à reconnaître que la situation à Arras était particulièrement dégradée... et encore a-t-il fallu pour cela que leurs soient cités des extraits accablants du rapport IGAS, sur lesquels ils se sont bien gardés de se prononcer davantage.

Si l'Administration n'est pas capable d'apporter ces réponses devant une institution comme le CHSCT Ministériel, devant qui pourra-t-elle le faire ?

La Direction du ministère comptait s'en tenir, à l'évidence à l'issue de cette journée, à un verdict de la commission de réforme. C'est pour nous inacceptable.

En effet, même si dans le meilleur des cas la commission de réforme émettait un avis favorable à la reconnaissance du suicide de Romain en accident de service et si cet avis était suivi par l'Administration, ce serait tout à fait insuffisant : car si l'employeur se refuse ainsi à analyser les

causes d'un tel drame (et pour lui, d'un tel échec), rien ne pourra garantir que d'autres suicides ne se produiront pas, et pour les mêmes raisons.

Nous n'admettons pas que l'Administration-patron fuie ainsi ses responsabilités et écarte d'un revers de main ses obligations fondamentales quant à la sécurité de ses agents.

C'est parfaitement scandaleux, surtout lorsque le Ministère du Travail compte un nombre d'agents suicidés ces dernières années, tout à fait comparable, au prorata des effectifs respectifs, à celui de France-Telecom !

Pour seules et dérisoires réponses « préventives » l'administration prévoit :

- L'étalement des entretiens sur l'année 2012
- Entretien axé sur les besoins de l'agent
- Formation systématique à la tenue des entretiens pour toute personne qui conduit un entretien
- Qu'il n'y ait pas d'objectifs chiffrés pour les agents dans les entretiens 2012 mais un entretien axé sur l'aspect qualitatif
- Un audit sur le dialogue social dans notre ministère
- Nomination d'un directeur supplémentaire à Arras !!!!!!!!

Une fois de plus ce CHSCT aura démontré son incapacité à remplir sa mission. S'il n'est même pas en mesure d'éclairer les circonstances de ces drames, comment pouvoir espérer qu'il aide à trouver les solutions à ce qui nous fait souffrir ?

Aussi, nous ne lâcherons rien ! Nous devons à Romain et à Luc de poursuivre notre action pour que leur mort ne reste pas inexpliquée !

Nous revendiquons :

- L'abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés
- L'arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter
- L'arrêt des suppressions de missions (emplois, formation professionnelle) des mutualisations de fonctions avant leur externalisation
- Le retrait de la note sur la ligne hiérarchique du 13 décembre 2010
- L'arrêt de la dévalorisation et de la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.
- Le retrait des entretiens professionnels.

Nous ne lâcherons rien, aussi nous appelons les agents à se mobiliser massivement dans leurs régions pour poursuivre le mouvement et les actions initiés en juin dernier. Au niveau national, une action est prévue le 15 mars prochain lors d'un rassemblement en assemblée générale.

**POUR NE PAS MOURIR AU TRAVAIL !
POUR NE PAS SOUFFRIR AU TRAVAIL !
POUR VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT !**

RESISTER C'EST VIVRE !

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,

Ces cahiers de doléances ont vu le jour après le suicide de Luc Béal-Rainaldy, et aujourd'hui nous constatons que ce qui est dénoncé par nombre d'agents est à l'origine même du suicide de Romain Lecoustre le 18 janvier 2012.

Ce que Romain a vécu, d'autres agents le vivent, beaucoup d'autres : vous le constaterez facilement à la lecture des 315 pages de ces cahiers de doléances.

Vous verrez que ce qui revient systématiquement dans les témoignages - parfois poignants - des agents, ce sont la perte du sens des missions de service public, le décalage des objectifs avec la réalité, la course aux chiffres, le manque d'effectif, la surcharge de travail et les difficultés relationnelles avec la hiérarchie : exactement les causes du suicide de Romain.

En lisant ces cahiers vous saurez ce que vivent les agents, vous vous plongerez dans la vraie vie des services. Ce n'est pas un rapport édulcoré et stéréotypé d'un cabinet consultant, mais des témoignages directs des agents, une immersion dans vos services, comme si vous y étiez. Nous demandons l'annexion de ce document, les Doléances, au procès-verbal de séance.

Vous devez désormais prendre vos responsabilités en tant que chefs de service. Vous devez prendre en compte la réalité du travail et mesurer les dégâts engendrés par les réformes que vous appliquez.

Vous devez changer radicalement l'organisation du travail et ses conditions de mise en œuvre tout au long de la ligne hiérarchique. Depuis au moins 2007 et l'intervention de Christophe Dejours en CHSM, nous vous avons alerté aussi bien dans cette instance qu'en CTPM sur la forte dégradation des conditions de travail des agents du ministère. Sur cette même période, le nombre de suicides de nos collègues, proratisé au nombre d'agents, est comparable à celui des suicides survenus à France Télécom.

Aujourd'hui nous ne pouvons plus attendre qu'un autre collègue mette fin à ses jours. Il y a urgence à répondre aux revendications !

- Abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés
- Arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter
- Arrêt des suppressions de missions (emplois, formation professionnelle) des mutualisations de fonctions avant leur externalisation
- Retrait de la note sur la ligne hiérarchique du 13 décembre 2010
- Arrêt de la dévalorisation et de la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Soyez sûrs que nous utiliserons tous les moyens pour que cessent les souffrances et la mort au travail.

Lecture faite en séance lors du
CHSCT-M du 7 février 2012